

v) Autres événements publics d'importance nationale

Cette catégorie du programme est conçue pour permettre à des Canadiens qui ne sont pas généralement perçus comme des hommes ou des femmes politiques de métier, d'exprimer des points de vue divers sur des sujets d'affaires publiques. On pourra notamment entendre ainsi des chefs de file du monde des affaires, du monde syndical et d'autres groupes ayant des intérêts particuliers dans le cadre de reportages sur des conférences, des congrès et des discours. Ces reportages comprendront des événements d'intérêt national ayant lieu dans tout le pays et seront conçus de manière à représenter de façon équilibrée la diversité d'opinions qui règne dans tout le pays.

LA LANGUE DE PROGRAMMATION

La CPaC sera disponible dans les deux langues officielles, grâce à des alimentations par satellite distinctes pour les services français et anglais. La couverture de la Chambre des communes continuera à être assurée au moyen de trois signaux audios (français, anglais et son d'ambiance), tout comme le reportage de tout autre événement lorsque la traduction simultanée sera fournie. Lorsque la CPaC couvrira un événement qui ne fera pas l'objet d'une traduction simultanée, la CPaC assurera ce service dans ses locaux et rajoutera la traduction au signal d'émission original, simultanément lorsque l'événement sera diffusé en direct. Pour les transmissions en différé, la traduction sera rajoutée avant la diffusion de l'émission.

Service aux malentendants

La CPaC continuera à offrir, comme la SRC le fait actuellement, une interprétation en langage gestuel à l'intention des malentendants durant la période des questions et les autres débats importants de la Chambre des communes. Par ailleurs, nous avons examiné la possibilité de fournir un sous-titrage codé en direct. Malheureusement, les installations techniques nécessaires à la prestation de ce service en direct, dans les deux langues officielles, ne sont pas disponibles pour l'instant. Nous fournirons néanmoins un sous-titrage codé dans les deux langues officielles pour les émissions diffusées en reprise ou produites par la CPaC, sous réserve d'un coût global maximum de 200 000 \$ par année. Pour déterminer quels programmes devront comporter un sous-titrage codé, nous nous servirons des lignes directrices établies par le Comité de la programmation.

Répercussions sur les autres services d'émissions

La CPaC n'a pas l'intention d'assumer ni de défendre des prises de position ou des analyses sur les événements qu'elle couvrira. C'est pourquoi la CPaC ne sera pas en concurrence avec les services d'émissions journalistiques existants. La CPaC ne transmettra pas simultanément non plus d'événements qui seront déjà couverts par d'autres services de télévision. Elle couvrira plutôt les événements qui ne seraient pas vus autrement à la télévision, ou étendra leur couverture à des créneaux horaires autres que ceux utilisés par les autres diffuseurs.